

« Le système actuel n'est ni efficace ni équitable »

ENTRETIEN

DOMINIQUE BERNS ET BENOIT JULY

La fiscalité est au cœur de la campagne électorale. La plupart des partis veulent « rendre du pouvoir d'achat » aux Belges. Ceux-ci seraient-ils trop taxés ? Mais peut-on concilier la fin du mois et la fin du monde ? Autrement dit : mettre en œuvre la transition écologique sans augmenter les impôts ? Les questions sont nombreuses et les avis divergents. Pour en débattre, nous avons réuni deux fiscalistes, Thierry Afschrift et Sabrina Scarna, et un économiste, Etienne de Callatay. Les échanges ont été vifs, mais instructifs. Car il y va aussi (surtout) du choix d'un modèle de société.

Les Belges sont-ils trop taxés ?

Thierry Afschrift. Ma réponse est clairement oui. Nous vivons dans un pays parmi les plus taxés au monde. Est-ce que le Belge en a pour son argent ? Non. Nos services publics sont en général de très piètre qualité. L'Etat devrait laisser faire un bon nombre de choses au secteur privé. Il n'y a pas de raison que l'Etat prélève 48 % de tout ce que les gens gagnent et en dépense un peu plus de 50 %. L'Etat a un poids excessif. Il faut rendre aux gens leur liberté.

Les Pays-Bas ont considérablement réduit le poids des dépenses sociales publiques, notamment en diminuant les pensions légales, de sorte que les Néerlandais sont contraints de recourir à des assurances privées...

Th. A. Mais c'est un choix. On choisit de s'assurer – ou pas.

Sabrina Scarna. Je pense également que le Belge est trop taxé. D'ailleurs, nos concitoyens le perçoivent. Mais je me distancie quelque peu de M^e Afschrift. L'Etat belge a fait le choix de la solidarité. C'est un choix auquel j'adhère. Pour autant, cela ne veut pas dire que l'Etat est bien géré. Il faut réduire certaines dépenses pour renforcer les moyens affectés à la Justice, à l'enseignement et à la santé – les trois piliers de l'Etat, qui font figure, aujourd'hui dans notre pays, de « parents pauvres ».

Etienne de Callatay. En comparaison internationale, la Belgique est en effet en haut du palmarès. Mais je ne pense pas que votre question soit la bonne. Que demandent les gilets jaunes en France ? Que demande la population britannique ? Des meilleurs soins de santé. Promettre une diminution générale de la fiscalité sans avoir d'abord identifié les postes de dépenses que l'on comprimerait, ce n'est pas, pour moi, être en phase avec les aspirations de la population. La première question est donc celle de l'efficacité de la dépense publique. Est-il logique, quand on paie les impôts que nous payons, que quatre enfants sur dix grandissent dans des familles pauvres à Bruxelles, et un sur quatre en Wallonie ?

Sa. S. Je partage ce que dit Etienne de Callatay : comparer, au niveau international, les ratios de dépenses et de recettes publiques sur PIB, c'est comparer des pommes et des poires. Dans les pays scandinaves, la pression fiscale est un peu plus élevée que chez nous, mais les citoyens, dans ces pays, estiment recevoir en échange des services de haute qualité. Cela leur apparaît donc juste.

Thierry Afschrift, vous souscrivez au modèle scandinave ?

Th. A. Certainement pas. S'il faut absolument chercher un modèle, je proposerai la Suisse, où les prélèvements obligatoires sont nettement plus bas – aux environs de 32 % – mais où la qualité des routes et le niveau des pensions dépassent tout ce qu'on peut trouver en Europe.

EdC. La comparaison avec la Suisse est trompeuse. Le terreau socio-économique est très différent du nôtre et il est illusoire d'imaginer qu'on pourrait, un jour, extrapoler le modèle suisse à l'ensemble de l'UE.



Maintenir une pression fiscale élevée, puis inventer toute une série de mesures patchworks, des réductions d'impôts ici ou là, ce n'est pas cohérent Sabrina Scarna

”

Pensez-vous que notre système fiscal est équitable ?

Th. A. On a toujours tendance à poser cette question, indépendamment du niveau de dépenses. Je ne suis pas d'accord. Il faut poser la question d'ensemble : est-ce que le niveau des dépenses et le niveau des prélèvements sont conformes à l'équité ? Pour moi, non. A partir du moment où on prend aux gens la moitié de ce qu'ils gagnent, cela ne me paraît pas équitable. Il y a des gens qui voudraient fonder leur entreprise, mais qui ne le peuvent pas parce qu'en raison de la pression fiscale, ils ne parviennent pas à dégager le capital nécessaire. Alors, l'Etat vient leur dire qu'il va les aider. Mais la meilleure façon d'aider les gens, c'est de cesser de leur prendre autant, c'est de cesser d'entraver l'initiative individuelle.

EdC. Les Etats-Unis ont connu une croissance économique formidable au XX^e siècle, avec des taux d'imposition marginaux bien plus élevés qu'aujourd'hui. Croire que l'allègement de la fiscalité va générer des effets retour spectaculaires, va surdynamiser l'économie, c'est prendre des vessies pour des lanternes.

Th. A. Votre point de vue est purement utilitariste. S'agissant d'équité, ma question est celle-ci : est-il légitime de prendre autant aux gens ? Et ma réponse est « non ».

EdC. C'est une question d'idéologie...

Th. A. Évidemment, c'est une question d'idéologie. Les droits des indivi-

Mettez deux fiscalistes et un économiste autour d'une table, ils ne s'entendront pas sur grand-chose, sinon sur la nécessité de réformer la fiscalité.

us sont en jeu. Vous raisonnez de manière constructiviste en pensant que l'Etat va faire mieux que les individus. Eh bien, non ! Les individus sont créatifs, pas l'Etat.

EdC. Comme économiste, j'observe les faits : nous ne pouvons pas conclure qu'une pression fiscale élevée dissuade l'activité économique.

Sa. S. Je voudrais aborder l'équité via un autre angle. Notre système fiscal apparaît forcément comme inéquitable parce qu'il est incompréhensible. Je partage la remarque de Thierry Afschrift : maintenir une pression fiscale élevée, puis inventer toute une série de mesures patchworks, des réductions d'impôts ici ou là, ce n'est pas cohérent.

Un exemple ?

Sa. S. Le tax shelter pour les PME. Il s'agit d'une réduction d'impôt qui peut atteindre 45.000 euros par an – c'est énorme – si vous aidez votre voisin qui, comme l'explique Thierry Afschrift, n'a pas réussi à réunir le capital de départ nécessaire, à lancer son entreprise. Ou encore l'impôt des sociétés, qui comprend un grand nombre de réductions, de « niches » comme on dit, dont certains peuvent profiter et pas d'autres. Cela renforce le sentiment d'inéquité.

Les partis politiques partagent-ils ce constat ?

Sa. S. En Belgique, on n'évalue jamais l'efficacité des mesures que l'on met en place. Si le prochain gouvernement, quel qu'il soit, pouvait introduire cette culture de l'évaluation, ce serait déjà un vrai progrès.

EdC. Ils n'ont certainement pas compris l'importance de la simplification de la fiscalité. Comme vient de le dire Sabrina Scarna, on en rajoute sans cesse des couches. La complexification provoque des distorsions, ce n'est donc pas efficace. Et ce n'est pas bon pour l'équité puisque tous ces dispositifs ne profitent qu'à ceux qui en connaissent l'existence. De sorte qu'un même revenu ne donne pas lieu à une même taxation – ce qui est contraire à l'équité horizontale – et qu'un revenu supérieur ne se traduit pas nécessairement par une contribution plus élevée – ce qui nie l'équité verticale. Le système fiscal actuel n'est donc ni efficace ni équitable.

Th. A. Nous sommes au moins d'accord sur ce constat, mais pas pour les mêmes raisons. Quant aux réalisations du gouvernement fédéral sortant... c'est la continuation du précédent. Celui-ci avait accru la pression fiscale ; la suédoise l'a stabilisée, avec quelques shifts assez marginaux qui n'ont changé la vie de personne. Globalement, on est resté dans un système que les Américains qualifient de « big government, high taxes ». On n'a pas été vers plus de libéralisme.

EdC. Ce n'est pas correct : Michel a allégé la pression fiscale globale.

Th. A. S'il y a une réduction, elle est homéopathique. La chancelière allemande, Angela Merkel, a fait le bon diagnostic lorsqu'elle a fait remarquer que l'Europe représentait 6 % de la population mondiale, 25 % de la production et 50 % des dépenses sociales, mais elle n'a, elle non plus, rien changé. Et c'est vraisemblablement pour cela que l'Europe, aujourd'hui, est en déclin.



Thierry Afschrift

Thierry Afschrift est avocat et professeur ordinaire à la Solvay Brussels School of Economics and Management. Nous lui avons demandé de nous dévoiler la première mesure qu'il prendrait si le hasard lui offrait le poste de Premier ministre. « Je proposerais, pour autant que l'article soit sujet à révision, une réforme de la Constitution pour fixer dorénavant un maximum absolu des dépenses et des recettes de l'Etat par rapport au PIB, aux environs de 40 %, à un horizon de dix ans. Pour empêcher que les impôts continuent à augmenter. »

De gauche à droite, Thierry Afschrift, Sabrina Scarna, fiscalistes, et Etienne de Callatay, économiste, devant l'administration fiscale. © PIERRE-YVES THIENPONT.



Sabrina Scarna

Sabrina Scarna est avocate en droit fiscal au cabinet Tetra Law et enseigne à Solvay. Si elle accédait au 16, rue de la Loi, sa première mesure « serait, même si ce n'est pas la plus importante, de régler la problématique du rapatriement des fonds par les personnes qui ont effectué dans le passé une DLU (NDLR : une déclaration libératoire unique, qui permet de régulariser des revenus qui n'avaient pas été déclarés à l'administration fiscale). Ces gens sont aujourd'hui coincés, voire forcés de demander une DLU quater, alors qu'ils ont respecté les anciennes procédures. Quand un gouvernement s'est engagé, les gouvernements suivants doivent respecter cette parole et offrir l'équité et la paix fiscale ».

Etienne de Callatay

Etienne de Callatay est économiste, chargé de cours à l'Université de Namur et cofondateur d'Orcadia, une société de gestion de patrimoine basée au Luxembourg. A son arrivée au Seize, que ferait-il ? « Ma première mesure en tant que Premier ministre serait de dire qu'il n'y a pas de première mesure. Il ne faut pas laisser penser aux gens que demain, on va raser gratis ; qu'il y a des choses particulièrement faciles ou évidentes à faire. Il faut d'abord faire l'éloge de la complexité et passer par une phase de réflexion. Il ne s'agit pas de s'inscrire dans une campagne de cent jours et de dire tout ce qu'il y a à faire dans la précipitation. »

de Callatay « Il faut un dividende carbone en compensation d'une taxe carbone »

Peut-on réconcilier les préoccupations relatives à la « fin du monde » et à la « fin du mois » ? Les craintes des gilets jaunes à ce sujet sont-elles fondées ?

EdC. Il y a un grand malentendu à ce sujet car il n'y a aucune contradiction entre politiques sociale et environnementale, il n'y a pas lieu de les opposer. L'idée de taxer les comportements les plus polluants induit en effet que l'on puisera davantage dans les poches des riches vu que ce sont eux qui, par leur comportement, ont l'empreinte environnementale la plus élevée. Le corollaire de cette taxation du carbone est le dividende carbone qui y est couplé : on taxe au prorata de leurs émissions polluantes et on redistribue le tout à chacun de manière égale de sorte que, relativement, les personnes aux revenus les moins élevés sont gagnantes.

Th. A. On est à nouveau là dans une vision dirigiste du rôle de l'Etat : on interdit, on réglemente, on taxe ! Je pars plutôt du principe qu'il faut faire confiance au progrès, à l'entreprise, à l'être humain et à sa capacité de génie pour trouver des solutions au problème climatique, rendre rentables des propositions qui, aujourd'hui, ne le sont pas.

La taxation ne permet-elle pas de rendre le prix de certains biens ou services plus juste, au regard de leur empreinte climatique ?

Th. A. Je suis d'accord pour imaginer une taxe au kilomètre qui fasse en sorte que ceux qui roulent davantage paient davantage, par exemple. Mais si on crée un nouveau prélèvement, il faut réduire d'autres taxes.

Sa. S. Il y a beaucoup d'hypocrisie dans ce débat. La politique relative à la santé est celle qui coûte le plus cher mais les taxes sur le tabac, l'alcool voire les sodas ont-elles changé les comportements ? On crée des taxes pour dissuader mais cela ne dissuade en rien, c'est un impôt en plus. Si on est dans un « Etat dirigiste », alors il faut qu'on déploie les moyens d'atteindre les objectifs qu'on se donne. Si on veut que chacun, y compris les personnes à faibles revenus, consomme plus sainement, il faut que ce soit

moins cher, il faut privilégier les circuits courts via des incitants, par exemple.

Un exemple emblématique de ce débat est le kérosène dans l'aviation : faut-il le taxer ?

EdC. Le fait que ce carburant échappe à toute taxation à l'échelle mondiale est évidemment une anomalie qu'il faut corriger. Il faut militer, au niveau de l'Union européenne par exemple, pour que cela change. On pourrait prélever de l'ordre de 50 euros par 2.000 kilomètres. Cela se répercutera dans la diminution de la marge bénéficiaire des compagnies aériennes mais est-ce que cela va appauvrir les ménages pauvres ? Non, car ils seraient dédommagés par le biais du dividende carbone. Bien sûr, le prix relatif du voyage en avion deviendrait plus élevé, sachant que, là encore, ce sont celles et ceux qui prendront le plus l'avion qui seront les plus pénalisés. Du reste, c'est comme pour le tri des déchets : tout le monde doit y mettre un peu du

sien si on veut que cela réussisse.

Sa. S. Il y a 40 ans, tout le monde était écolo car l'avion était hors de prix. Désormais, tout le monde peut se le permettre. Mais c'est surtout la société actuelle qui a créé ce besoin, et on peut dès lors modifier cela. Sur le fond, je partage l'idée que tout le monde doit faire des efforts : il n'y a pas de raison que les personnes les plus aisées soient les seules à devoir modifier leur comportement.

Th. A. L'objectif ne doit pas être de revivre comme il y a 40 ans. A cette époque, seuls les riches voyageaient, le progrès a bénéficié aux plus pauvres. A mes yeux, il serait certes légitime de taxer le kérosène, mais à condition d'expliquer où on va diminuer la taxation par ailleurs. Ceci étant, j'ai l'impression qu'il faudrait vraiment taxer très fortement le kérosène pour que l'alternative ferroviaire devienne compétitive. Pour une raison simple : le train est public et l'avion est privé et évolue dans un régime de concurrence. Et puis, au lieu de taxer le kérosène, ne pourrait-on pas imaginer d'alléger les taxes sur le chemin de fer ?

Est-il imaginable de financer la transition sans augmenter les impôts ?

Th. A. La transition va coûter, il faudra compenser cela mais sans pour autant écraser encore plus la population par des taxes. L'autre question relative au coût soulève celle des solutions qu'on recherche : faut-il se fixer pour objectif de limiter le réchauffement à 1,5 degré ou peut-on envisager 3,5 degrés, sachant que le coût pour limiter ce réchauffement à 1,5 degré peut paraître disproportionné par rapport à l'avantage qu'on pourrait en retirer ? Ce choix ne relève pas des climatologues mais est de nature politique.

EdC. Cette question de l'arbitrage est audible sur le plan économique mais moins sur le plan éthique. L'économiste peut se montrer cynique mais il ne faut pas être angélique : la transition va demander des efforts, pas seulement chez le voisin, on ne peut pas laisser entendre que ce sera indolore.



Le fait que ce carburant échappe à toute taxation à l'échelle mondiale est évidemment une anomalie qu'il faut corriger

Etienne de Callatay



Afschrift « La concurrence entre les Etats est saine à mes yeux »

Faut-il continuer à baisser l'impôt des sociétés (Isoc) ?

Th. A. En Belgique, on a diminué le taux mais pris dans le même temps des mesures compensatoires afin de conserver l'équilibre. Nous restons donc parmi les plus taxés au monde, ce qui n'est pas bon sur le plan concurrentiel, alors que d'autres pays ont réellement réduit cet impôt, comme l'Irlande. L'Isoc, c'est déjà une double taxation : on taxe les sociétés et puis les dividendes, d'ailleurs de plus en plus lourdement, de 25 % à 30 % sous le gouvernement Michel.

Sa. S. Effectivement, l'Isoc est une anomalie qui, techniquement, ne devrait pas exister.

EdC. Je ne partage pas le discours selon lequel la baisse de l'Isoc en Belgique a été compensée. Au contraire, elle n'est pas neutre sur le plan budgétaire et le gouvernement le savait dès le départ, compte tenu des hypothèses qu'il a prises en compte. Le relèvement du précompte mobilier de 25 % à 30 % a certes contribué à amoindrir l'effet de cette baisse, mais de manière très partielle.

Que pensez-vous de la concurrence fiscale en Europe ?

Sa. S. Il y a un paradoxe en Europe, où l'on voit les Etats se livrer à une concurrence fiscale, mais aussi se multiplier les mesures visant à lutter contre les mécanismes d'érosion de la base fiscale. Autrement dit : on promet la concurrence, mais on torpille l'ingénierie qui permet d'en tirer profit.

Th. A. La concurrence fiscale est saine et, si on est dans ce jeu-là, il faut être cohérent et effectivement ne pas courir deux lièvres à la fois. Dès lors qu'on li-

mite l'érosion des bases imposables, on accentue inévitablement la guerre des taux entre Etats.

EdC. La concurrence fiscale est une illustration du dilemme du prisonnier : des individus agissant pour leur intérêt personnel en arrivent à agir au désavantage de chacun d'entre eux et auraient donc mieux fait de se coordonner. Ce défaut de coordination génère des fiscalités qui sont sous-optimales, en créant des distorsions comme celles qui voient

par exemple des entreprises multinationales moins taxées dès lors que leur base est mobile, que des PME qui sont actives dans un seul pays.

Ne gagnerait-on pas à harmoniser la fiscalité en Europe ?

Th. A. Certainement pas, car il s'agira d'une uniformisation par le haut, comme pour la TVA, où on a fixé des minima mais pas de maxima. Il faut lutter contre toute tendance visant à rendre les Etats plus gourmands.

Sa. S. Si on avait cette uniformisation, on irait effectivement vers le haut et je ne le comprendrais pas vis-à-vis de ce qui a été dit précédemment. Ce serait une fausse bonne idée.

EdC. Je m'insurge au contraire contre cette image d'Etat Leviathan, c'est une vue infantile de ce que peut être l'action politique. Transférer la compétence de l'Isoc au niveau européen permettrait de corriger les distorsions d'une concurrence exacerbée. Je plaide pour une assiette commune au niveau européen (Accis, NDLR) et la fixation de taux minima, comme en matière de TVA.



En Belgique, on a diminué le taux mais pris des mesures compensatoires afin de conserver l'équilibre. Nous restons donc parmi les plus taxés au monde

Thierry Afschrift



ABONNÉS

LE SOIR ➤ Continuez le débat avec d'autres questions en vidéo : faut-il supprimer les voitures de société ? Y a-t-il une recette pour augmenter le pouvoir d'achat ?

plus.lesoir.be